

CFDT EDF SA

Paris, le 26 avril 2017

NEGOCIATION INTERESSEMENT 2017-2019 A EDF

LES DEMANDES DE LA CFDT

La première réunion de négociation des projets d'accord d'intéressement et d'abondement PEG - PERCO s'est ouverte mardi 25 avril 2017. Elle a été l'occasion pour la CFDT de poser ses revendications :

- Augmentation de l'enveloppe financière globale (Intéressement + abondement),
- **Répartition plus juste de l'intéressement entre les salariés** en passant la part hiérarchisée de 50% à 25% afin de favoriser les plus bas salaires,
- Augmentation de 5 à 7 critères afin de limiter l'impact financier en cas de non atteinte d'un critère,
- Clause de revoyure des critères en cas d'aléas extérieurs (Changement réglementaire, ASN, loi transition énergétique,...),
- Deux critères sociaux : un autour de la qualité des entretiens hiérarchiques et un autour de la meilleure utilisation des outils numériques.

La CFDT en a profité pour rappeler sa demande de mise en place de la participation au sein d'EDF. Mais pour la Direction, la participation ne fait pas partie de ses priorités, et explique que s'il y avait participation, elle la déduirait de l'enveloppe de l'intéressement.

En clair, circulez y a rien à voir !

Elle laisse par ailleurs entendre que l'enveloppe financière pour l'intéressement ne serait pas à la hauteur de celle du dernier accord.

Pour la CFDT, une baisse de l'intéressement serait un nouveau signe très négatif pour les salariés. De plus, cela entrerait en contradiction avec le courriel du Président Levy, en réponse aux mouvements sociaux du premier trimestre, qui proposait de faire évoluer le dispositif de l'intéressement...

Pour la CFDT cela ne peut pas se faire au détriment du pouvoir d'achat des salariés!

C'est pour cela que la **CFDT** attend de la Direction d'EDF (COMEX) qu'elle propose de véritables mesures motivantes, permettant de reconnaitre l'investissement collectif des salariés!





